
Documents sauvegardés

Mercredi 19 mars 2025 à 8 h 09

6 documents

Sommaire

Documents sauvegardés • 6 documents

La Tribune (France)	28 août 2024	La Chambre régionale des comptes épingle le club de rugby montpellierain	3
	Alors que la saison redémarre pour le Montpellier Hérault Rugby (MHR), qui a sauvé de justesse sa place en Top 14 lors de la saison 2023-2024, la Chambre régionale des ...		
Midi Libre	14 juin 2020	Les dirigeants de l'association ASBH remettent les pendules à l'heure Laurent François lfrancois@midilibre.com Depuis l'annonce de la venue d'investisseurs, bien décidés à acheter Béziers, entre l'association ASBH et le secteur professionnel, le torchon brûle. Cédric Bistué ...	6
Sud Ouest - Pays Basque	30 août 2023	Les pressions qui ont causé une nouvelle démission L'ensemble du bureau du Biarritz Olympique rugby association (BOra) a démissionné ce lundi 28août. Le nouveau président du secteur amateur du BO, Jean-Christophe Alnot, ainsi que la totalité des ...	7
Sud Ouest	8 avril 2021	«Le BO restera à Biarritz» Quand on a appris ce projet, ça a fait l'effet d'une bombe au sein de notre association. Jean-Baptiste Aldigé m'a sollicité pour avoir notre position concernant une ...	9
Sud Ouest (site web)	21 décembre 2021	Biarritz Olympique. Aldigé répond aux Galactiques : "Ils veulent garder la main pour nous emmerder" Jean-Baptiste Aldigé, président du directoire du Biarritz Olympique. © Crédit photo : Bertrand Lapègue Par Laurent Zègre - l.zegre@sudouest.fr Publié le 21/12/2021 à 17h57 Mis à jour le ...	11
Le Figaro (site web)	30 juin 2021	RC Toulon: les dessous de la convention signée in extremis entre la SASP et l'Association Un gros ouf de soulagement de chaque côté. Pour évoluer en Top 14 la saison prochaine, la SASP RCT, propriété de Bernard Lemaître via la Financière de la Seigneurie, devait trouver ...	16

Documents sauvegardés



© 2024 La Tribune. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 19 mars 2025 à UNIVERSITE-DE-LILLE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20240828-TR-1004981

Nom de la source

La Tribune (France)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Nationale

Provenance

France

Mercredi 28 août 2024

La Tribune (France) • no. 7925

• p. 63

• 1300 mots



Page 63

La Chambre régionale des comptes épingle le club de rugby montpelliérain

Cécile Chaigneau

Modèle économique structurellement déséquilibré et trop dépendant de son actionnaire majoritaire (Mohed Altrad), manque de transparence sur l'emploi des subventions publiques, taux de fréquentation du stade insuffisant,... Un rapport de la Chambre régionale des comptes Occitanie passe à la loupe les comptes du club de rugby montpelliérain, le Montpellier Hérault Rugby (MHR) et de son association sportive.

A lors que la saison redémarre pour le Montpellier Hérault Rugby (MHR), qui a sauvé de justesse sa place en Top 14 lors de la saison 2023-2024, la Chambre régionale des comptes (CRC) Occitanie a rendu public son rapport sur le club montpelliérain le 20 août dernier, dans le cadre d'une enquête menée sur les clubs de rugby professionnels de la région.

Deux structures étaient concernées par le contrôle, portant sur les exercices 2018 à 2022 : la société sportive professionnelle SASP MHR, qui pilote l'équipe professionnelle et le centre de formation, et l'association sportive MHR qui a pour objet de développer la pratique du rugby amateur (l'ensemble étant dénommé par la CRC « groupement sportif »).

Des niveaux de subventions les plus élevés de l'Hérault

Les deux entités bénéficient toutes deux de soutiens financiers publics réguliers

sous des formes diverses. La SASP perçoit des subventions au titre des missions d'intérêt général prévues par le code du sport ainsi que des recettes provenant d'achats de prestations de services (places et espaces publicitaires lors de manifestations sportives, application du nom ou du logo de la collectivité sur des supports de communication) par les collectivités locales, en l'occurrence la Ville de Montpellier, le Département de l'Hérault, la Métropole de Montpellier et la Région Occitanie. L'association, quant à elle, perçoit des subventions en tant qu'organisme à but non lucratif, notamment de la Métropole de Montpellier, son principal financeur.

Le groupement sportif a ainsi perçu un total de 25,4 millions d'euros sur les saisons sportives 2017-2018 à 2022-2023, soit entre 3,3 et 4,9 millions d'euros par saison. Ce qui en fait l'une des structures bénéficiant d'un des niveaux de subventions les plus élevés dans l'Hérault.

Mais le gendarmes de comptes publics



MHR

pointe un manque de transparence : une multiplicité des financeurs, l'imprécision de certaines conventions liant la société et l'association aux financeurs publics, et des lacunes affectant parfois les documents produits pour retracer l'emploi des subventions. Autant de facteurs qui rendent « difficiles la vérification du respect du plafond de subventionnement public local de 2,3 millions d'euros prévu par le code du sport en faveur du sport professionnel ».

22 millions d'euros de salaires et charges sociales

Concernant le club sportif, la CRC pointe un modèle économique « structurellement déséquilibré ». Selon le rapport de la Ligue nationale de rugby

Documents sauvegardés

(LNR) établi pour la saison 2021-2022, au cours de laquelle le MHR remporta le bouclier de Brennus, le club montpelliérain se situait à la 7e place des clubs du Top 14 en termes de budget, soit 28,6 millions d'euros. Mais le MHR a enregistré « un déficit structurel d'exploitation » tout au long de la période contrôlée, qui s'est aggravé durant la crise sanitaire.

Selon l'analyse de la CRC, « les seuls salaires et les charges sociales (70% du total des charges d'exploitation pour la saison 2021-2022, soit près de 22 millions d'euros, pour 101 salariés dont 44 joueurs, NDLR) absorbent près de 100% du chiffre d'affaires annuel ». Le joueur le mieux rémunéré du club a perçu, pour la saison 2021-2022, une rémunération brute de 487.000 euros à l'année, l'entraîneur le mieux rémunéré 502.000 euros, « ce qui constitue une nette réduction par rapport aux plus hautes rémunérations accordées lors de la saison sportive 2017-2018 », note toutefois la CRC.

La SASP MHR a indiqué ne jamais avoir excédé le montant total du plafond de rémunération maximal autorisé. Elle a pourtant fait l'objet de poursuites disciplinaires à deux reprises, « pour manquement à ses obligations de transparence, de coopération et de déclaration vis-à-vis de la Direction nationale d'aide et de contrôle de gestion » (écopant d'une amende de 120.000 euros) et pour « non respect du plafond salarial » (se concluant par un accord transactionnel du MHR avec la LNR avec à la clé le versement par la SASP de 3 millions d'euros).

Lire aussi Mohed Altrad devient l'actionnaire principal du MHR (lien : <https://objectif-languedoc-roussillon.la->

tribune.fr/languedoc-roussillon/Actualites/Mohed-Altrad-devient-l-actionnaire-principal-du-MHR_1259.html)

31,8 millions d'euros de créances abandonnés

Pour contrer ce déficit structurel d'exploitation, outre les subsides publics, le club ne doit sa survie financière qu'à son actionnaire majoritaire, le chef d'entreprise montpelliérain Mohed Altrad qui détient 95,97% des parts du club via Altrad Participations : « Des aides exceptionnelles de son actionnaire majoritaire qui se sont traduites par des abandons de créance à hauteur de 31,8 millions d'euros sur la période de 2017/2018 à 2022/2023 », note la CRC. Le modèle économique repose également sur un contrat de sponsoring conclu par la SASP MHR avec la société Altrad Investment Authority pour un montant de 29 millions d'euros sur cette même période.

Toutefois, les produits d'exploitation ont retrouvé un dynamisme dès la saison 2021/2022 (29,5 millions d'euros) et le chiffre d'affaires progresse depuis l'accession du club à la 1e place du Top 14, cette consécration ayant contribué à renforcer sa notoriété.

Disposant d'un total de 15.697 places, le stade se situe dans le premier tiers du Top 14 en termes de capacités d'accueil, ce qui ne lui permet cependant pas d'accueillir des compétitions internationales à l'instar de la coupe du monde de rugby. Malgré une politique tarifaire « attractive », le club ne réussit pas à accroître son taux de fréquentation : le taux de remplissage du stade montpelliérain, selon la LNR, n'était que de 71% lors de la saison sportive 2022-2023, soit à la 11e place du Top 14, avec 11.095 spec-

tateurs en moyenne par match, situant le MHR loin derrière ses concurrents comme le stade Rochelais et le Stade Toulousain. La CRC indique que « son affluence, malgré sa situation au sein d'une métropole, est l'une des plus faibles du Top 14 ». Le MHR reste à la 11e place du classement du Top 14 en termes de nombre d'abonnés au cours des deux dernières saisons sportives.

Lire aussi Économie, rugby, siège social, politique : les 4 chantiers 2021 de Mohed Altrad (lien : <https://objectif-languedoc-roussillon.la-tribune.fr/entreprises/industrie/2021-04-22/economie-rugby-siege-social-politique-les-4-chantiers-2021-de-mohed-altrad-883050.html>)

Pas d'emprunt mais un déséquilibre structurel

L'association MHR quant à elle, « impactée par la baisse de ses financements publics », est elle aussi confrontée à « un déséquilibre structurel de son cycle d'exploitation qui l'a contrainte à puiser depuis 2018 dans les réserves historiquement significatives qu'elle avait constituées grâce aux subventions reçues ».

« Les flux financiers en provenance de la SASP ne constituent pas une ressource suffisante pour assurer son indépendance financière, écrit la CRC. Conclue en juillet 2017, la dernière convention liant les deux entités devra par ailleurs être revue afin d'améliorer la transparence de leurs relations, notamment en termes de flux financiers. » »

Point positif : l'association n'a pas eu recours à l'emprunt, a totalement remboursé sa dette financière en 2019 et enregistre un fonds de roulement positif tout au long de la période analysée. Mais

Documents sauvegardés

cette situation, « qui reste favorable au terme de la saison 2023 », doit être appréciée avec nuance, prévient la CRC Occitanie, car l'association va devoir faire face à la hausse des charges notamment salariales (rémunération des éducateurs-entraîneurs bénévoles depuis 2020/2021 et de celle, plus récente, de son dirigeant), et dans le même temps à une diminution des subventions publiques.

Enfin, la CRC Occitanie évoque une gouvernance de l'association « peu transparente et une gestion qui l'expose à des risques » : « Les statuts ne précisent pas suffisamment les compétences de chaque organe dirigeant et les décisions prises souffrent d'une formalisation peu rigoureuse, notamment concernant les rémunérations ». La rémunération des éducateurs-entraîneurs bénévoles est ainsi jugée « juridiquement fragile » et incompatible avec le statut de bénévole, selon l'URSSAF.

Documents sauvegardés

Midi Libre

© 2020 Midi Libre. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois
et conventions internationales sur le droit
d'auteur et son utilisation est régie par ces
lois et conventions.



Certificat émis le 19 mars 2025 à UNIVERSITE-
DE-LILLE à des fins de visualisation
personnelle et temporaire.

news-20200614-ML-45835034

Nom de la source

Midi Libre

Dimanche 14 juin 2020

Type de source

Presse • Journaux

Midi Libre • 542 mots

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

ProvenanceMontpellier, Occitanie,
France

Les dirigeants de l'association ASBH remettent les pendules à l'heure

Laurent François lfrancois@midilibre.com Depuis l'annonce de la venue d'investisseurs, bien décidés à acheter Béziers, entre l'association ASBH et le secteur professionnel, le torchon brûle. Cédric Bistué, coprésident de l'équipe pro, est le dernier à avoir jeté de l'huile sur le feu lors d'une interview (Midi Libre du samedi 13 janvier). Pas le moins du monde en colère, ni cherchant dit-il «à surenchérir», les dirigeants de l'association ont toutefois tenu à apporter quelques précisions: «Je pense que Cédric Bistué, qui est aussi, pourtant, président du conseil de surveillance, méconnaît le sujet, sourit Éric Mota, le vice-président du secteur associatif. Sinon, il n'aurait pas tenu de tels propos.» Et le Biterrois de revenir sur une convention signée en juin 2017 entre l'ASBH et la SASP: «Elle régit le fonctionnement entre les deux entités, précise-t-il. Comme dans tous les clubs, les couleurs, la marque et le logo sont propriétés de l'association. C'est d'ailleurs imposé par le ministère de la jeunesse et des sports. Dans la convention, il est mentionné qu'en contrepartie de cette mise à disposition exclusive, 22000 euros doivent être reversés à l'association par la SASP. Elle doit aussi, dans le cadre de l'aide obligatoire au développe-

ment du rugby amateur, donner une somme négociée entre les deux parties. À Béziers, elle est de 120000 euros par an. C'est d'ailleurs la plus petite somme de tous les clubs pros.» Documents en main, Éric Freitas ajoute: «La SASP doit 132000 euros à l'association auxquels viennent de se rajouter 16000 euros qui n'ont pas été payés à la FFR lors de formations d'entraîneurs. Nous venons de recevoir la facture».

Plusieurs dizaines de milliers d'euros Le président revient aussi sur la question du non-paiement du contrat de buvette, mentionné par Cédric Bistué: «Je suis la personne à qui il fait allusion dans son interview, précise le chef d'entreprise. Là aussi, il ne doit pas être au courant mais depuis, décembre 2018, les buvettes du stade ont été vendues 400000 euros, lisés sur quatre ans, à une société, dont le dirigeant est un nouvel actionnaire du club. Depuis ce rachat, je paye donc ce que je dois à cette société, soit 99000 euros par an.» Une autre convention lie la société d'Éric Freitas à la SASP Béziers rugby. Ce contrat de sous-traitance date du 1er décembre 2018: «Il mentionne que c'est ma société qui prépare les repas pour les jeunes du centre de formation et les joueurs professionnels. Cela représente 2000 repas par mois que je facture 3487 euros. En sachant qu'une

autre convention lie ma société à l'association. Je m'y engage à fournir gratuitement tous les repas et toutes les réceptions de l'association. Ce qui représente environ 30000 euros par an. Je tiens aussi à préciser que la SASP me doit encore plusieurs dizaines de milliers d'euros. Bien entendu, j'ai en ma possession tous les documents prouvant tout cela.» Éric Freitas et Éric Mota assurent ne vouloir oeuvrer que pour l'intérêt de l'association ASBH. Ils rappellent que lorsqu'ils ont repris le club, il y avait 400000 euros de dettes et que l'association est désormais bénéficiaire: «Et ce n'est pas une question de dirigeant. Si la SASP est rachetée, nous serons tout aussi intransigeants.» Le président et son vice-président apportent des documents.

Documents sauvegardés



© 2023 Sud Ouest - Pays Basque. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 19 mars 2025 à UNIVERSITE-DE-LILLE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20230830-SOP-nugd19b

Nom de la source

Sud Ouest - Pays Basque

Mercredi 30 août 2023

Type de source

Presse • Journaux

Sud Ouest - Pays Basque

• p. 13

Périodicité

Quotidien

• 679 mots

Couverture géographique

Régionale

Provenance

France



Page 13

Les pressions qui ont causé une nouvelle démission

Véronique Fourcade

Biarritz Olympique Rugby Association

Après David Couzinet et des «Galactiques» le 10août, le nouveau président et son bureau viennent de démissionner à leur tour. Me Denis Mazella, avocat de l'association, explique la teneur des pressions

L'ensemble du bureau du Biarritz Olympique rugby association (BORA) a démissionné ce lundi 28août. Le nouveau président du secteur amateur du BO, Jean-Christophe Alnot, ainsi que la totalité des membres restant du bureau ont jeté l'éponge. Ce dernier avait été coopté le 10août dernier pour prendre la suite du déjà démissionnaire président David Couzinet et des «Galactiques» du bureau (Imanol Harinordoquy, Jérôme Thion, Dimitri Yachvili et Jimmy Marlu). Dix-huit jours après sa prise de fonction, il claqué la porte. Néanmoins, Jean-Christophe Alnot souhaite rester dirigeant de son équipe de jeunes.

L'association et la société professionnelle du Biarritz Olympique (SASP), dirigée par Louis-Vincent Gave et Jean-Baptiste Aldigé, entretiennent des relations déléteres depuis de nombreuses années. Les divers changements de présidents à la tête de l'association (Beauville, Couzinet, Alnot) n'y ont rien changé. «Depuis notre arrivée, nous subissons beaucoup de pression», af-

firme Jean-Christophe Alnot à «Sud Ouest». «Donc, l'ensemble du bureau a décidé de démissionner. Une assemblée générale sera convoquée rapidement pour élire de nouveaux administrateurs, aux alentours du 20septembre.»

Les pressions portent sur les enjeux du «référé-provision» intenté par le BORA contre la société professionnelle (SASP) qui gère le BOPB. Il s'agit des suites du contentieux né autour du financement des futurs professionnels, selon la convention liant les deux parties. Des centaines de milliers d'euros sont revendiquées par le secteur amateur, créant, au début des saisons 2022 et 2023, le psychodrame des licences des joueurs, y compris professionnels: c'est l'amateur qui doit honorer cette facture. L'association a rechigné à le faire tant qu'elle ne recevait pas les fonds de la SASP. Entre-temps, des réunions de concertation, sous l'égide de la Ligue et la Fédération, n'ont pas abouti. En début d'année, le montant en jeu augmentant, le BORA assignait en référé le BOPB, demandant une provision de 400000euros. L'épilogue de cette assignation est atten-

Maider Arosteguy était présente en 2021 lors de la démission de Sébastien Beauville de la présidence du rugby amateur et de l'arrivée des historiques : D. Yachvili, J. Thion, D. Couzinet, J. Marlu, I. Harinordoquy, démissionnaires ce 10 août. archives B. L.

du le mardi 5septembre, au tribunal de Bayonne.

Samedi matin, une réunion s'est tenue en mairie de Biarritz, autour de la maire Maider Arosteguy, revenue en odeur de sainteté à Aguilera après des mois de bras de fer avec le président du directoire de la SASP, Jean-Baptiste Aldigé. Lors de cette réunion, celui-ci, soutenu par la maire et ses proches collaborateurs, présentait un projet de convention entre les deux parties (réintégration de la section féminine, mise à disposition des terrains, abonnements, remise à zéro des compteurs...). Jean-Baptiste Aldigé confirme la tenue de cette réunion. « Cette proposition était faite pour retrouver un travail en intelligence entre SASP et asso dans l'intérêt du BO et des enfants. » Il demandait au nouveau président de l'amateur de renoncer dans la

Documents sauvegardés

foulée au référé-provision. Solution refusée par celui-ci et par son avocat, Maître Denis Mazella.

«L'ambiance était délétère et une pression intolérable a été mise sur le président du BOra et sur moi-même. Il a été question que la Ville prive l'association de son soutien si on ne s'exécutait pas. C'est grave. Je n'arrive pas à comprendre ce qui se passe avec Maider Arosteguy. Elle est venue nous chercher quand la situation s'envenimait avec Aldigé. Là, elle nous dit "je ne peux pas faire autrement". Qu'est-ce que cela veut dire?»

« Sud Ouest » a tenté d'en savoir plus auprès de Maider Arosteguy. Comme lors de nos précédentes demandes d'entretien, la seule réponse obtenue est un SMS: «Aucun commentaire sur cette affaire.»

«Il a été question que la Ville prive l'association de son soutien si on ne s'exécutait pas»

Documents sauvegardés



© 2021 Sud Ouest. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 19 mars 2025 à UNIVERSITE-DE-LILLE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20210408-SO-4--021apnh1k0on

Nom de la source	Jeudi 8 avril 2021
Sud Ouest	
Type de source	Sud Ouest • 990 mots
Presse • Journaux	
Périodicité	Sports Pays basque
Quotidien	
Couverture géographique	
Régionale	
Provenance	
Bordeaux, Nouvelle-Aquitaine, France	

«Le BO restera à Biarritz»

Quand on a appris ce projet, ça a fait l'effet d'une bombe au sein de notre association. Jean-Baptiste Aldigé m'a sollicité pour avoir notre position concernant une fusion avec une structure lilloise. Je lui ai dit que j'y étais totalement opposé. Mais l'association ne m'appartient pas. J'ai donc réuni le bureau (NDLR: 6 membres): la demande du président de la SASP (société professionnelle) a été rejetée à 100%. Nous ne souhaitons pas fusionner avec une association du nord de la France, afin de lui transmettre le numéro d'affiliation et les droits à jouer en Pro D2. Pour l'instant, on est seulement dans une demande orale. Mais si les choses devaient se formaliser, on convoquerait une assemblée générale extraordinaire. Je suis assez confiant quant au résultat: je ne vois pas les membres de l'association voter pour une fusion avec un club à Lille. Ce serait signer l'arrêt de mort du club. Il disparaîtrait. Le Biarritz Olympique n'est pas à Jean-Baptiste Aldigé, ni à Sébastien Beauville. Il était là avant nous, il sera là après. Il a plus de 100 ans. Il appartient aux Biarrots, aux supporters, aux anciens joueurs. Pour nous, ce projet de fusion n'a aucun sens, il est ubuesque. Et je ne comprendrais pas que la Fédération ou la Ligue nationale puisse permettre un tel scénario. Ce ne

sont pas du tout les valeurs du rugby. Oui. Il y a une semaine. Avec Jean-Baptiste Aldigé, j'ai toujours respecté le circuit court. Je n'ai jamais rencontré la famille Gave (NDLR: actionnaire-propriétaire de la société professionnelle), j'ai serré une fois la main à Louis-Vincent Gave (président du conseil de surveillance), point. Ça a toujours été mon seul interlocuteur. Jusqu'à maintenant, nos relations ont toujours été respectueuses, il a toujours tenu ses engagements, sportifs et financiers. Mais depuis qu'on a affiché cette position, il souhaite rompre le lien avec nous. Il a stoppé les flux financiers entre la SASP et l'association. Il a aussi menacé de nous expulser des locaux que nous occupons sous la tribune Serge Blanco. Un club de rugby, à la base, c'est une association, pas une SASP. Entre l'association et la société professionnelle, il y a une convention. L'association confie la gestion du sport professionnel à la SASP. En contrepartie, dans notre cas, c'est nous qui gérons le centre de formation (4 salariés) et la SASP prend en charge financièrement l'ensemble des frais qui y sont liés. C'est un montant important, environ 600 000 euros annuel (NDLR : sur un budget de l'association d'1 million, avec 300 000 euros de subvention municipale), que l'on a éclaté en mensuel. La prise de position de l'association contre cette idée de fusion a

généralisé un arrêt direct de cette mensualité par la SASP. Ce que nous aurions dû recevoir fin mars n'a pas été versé. Je suis en colère. Je l'ai dit à Jean-Baptiste Aldigé et je vais le lui écrire. On va voir s'il continue sur cette voie. J'appelle à du bon sens de sa part, du dialogue. Je suis surpris que les actionnaires partagent ce type de manoeuvres. Ils sont venus en disant qu'ils faisaient de la formation leur cheval de bataille. Et ils l'ont fait. Ils nous ont accompagnés. L'association, c'est 60 bénévoles, 7 salariés, 450 licenciés, des U6 aux espoirs, deux équipes féminines.. Or, là, il est en train de taper sur la formation, les jeunes, le coeur même d'un club de rugby. Non. Il s'est fâché avec la presse, les politiques, les partenaires, les anciens joueurs, les supporters. On était le dernier rempart. On restait sans trop prendre parti, parce qu'on pensait à l'association, aux gamins. Et il frappe là-dessus, ça pose problème. Nous, on ne va pas se laisser faire. Déjà, retrouver un local s'il nous expulse. On va le trouver. Ensuite, j'appelle à du dialogue. Jean-Baptiste Aldigé est un garçon intelligent, qui a pris de très bonnes décisions sportives. Mais aujourd'hui, je tire la sonnette d'alarme. Ça nous met dans une situation financière compliquée. On va avoir besoin de soutien. Bien sûr que non. Oui. La convention qui nous lie court jusqu'en 30 juin 2029. Je vais

Documents sauvegardés

d'abord envoyer un courrier au président pour qu'on se mette autour de la table et qu'on discute. Ensuite, la convention prévoit une conciliation de la FFR et de la Ligue. Et si ça ne fonctionne pas, on fera une action devant la juridiction compétente. S'il met la société en liquidation judiciaire, l'association perd le statut professionnel. J'imagine qu'on sera convoqué devant la DNACG et, en fonction du budget qu'on présentera, on partira en Fédérale 1, Fédérale 2 ou Fédérale 3. Jean-Baptiste Aldigé confond le club et sa boîte. Si sa société est dissoute, ça ne veut pas dire que le club disparaît. Il existera encore. Le Biarritz Olympique c'est nous et ça restera à Biarritz. Je ne voudrais pas avoir à y réfléchir. Je voudrais que des solutions soient trouvées avec lui. On est 3e de Pro D2. Ils ont fait du bon boulot, ce serait dommage de foutre tout ce travail en l'air. S'il veut absolument partir à Lille, ce que je peux comprendre, s'il n'a plus l'oreille des gens ici, des partenaires, de la mairie, et qu'ailleurs on lui propose mieux, pourquoi pas. Mais pourquoi tuer le Biarritz Olympique ? Là, c'est soit t'acceptes et je vais là-haut, soit on vous tue. Jean-Baptiste Aldigé a compris que la fusion ne se ferait pas. La seule façon qu'il a de partir, c'est de délocaliser (les matchs). Il dit qu'il est possible de prendre sa société et d'aller jouer au stade de Villeneuve d'Ascq. Avec le numéro d'affiliation du BO. Mais cela remettrait en cause certains articles de la convention. Oui. Je me mets dans la peau d'un jeune joueur biarrot. Le gars va s'entraîner ici pour, s'il est professionnel demain, aller à jouer à Lille?! Cela n'a aucun sens.

« Il a stoppé les flux financiers entre et il a menacé de nous expulser »

Documents sauvegardés



© 2021 Sud Ouest (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 19 mars 2025 à UNIVERSITE-DE-LILLE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20211221-SOE-090

Nom de la source

Sud Ouest (site web)

Mardi 21 décembre 2021

Type de source

Presse • Presse Web

Sud Ouest (site web) • 3348

mots

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Bordeaux, Nouvelle-Aquitaine, France

Biarritz Olympique. Aldigé répond aux Galactiques : "Ils veulent garder la main pour nous emmerder"

Jean-Baptiste Aldigé, président du directoire du Biarritz Olympique.
© Crédit photo : Bertrand Lapègue Par Laurent Zègre - l.zegre@sudouest.fr

Publié le 21/12/2021 à 17h57

Mis à jour le 21/12/2021 à 19h18
S'abonner Centre de formation, "Galactiques", mairie : alors qu'il boycotte "Sud Ouest" depuis plus de trois ans et demi, et que nous sommes toujours en procès contre lui, le président du BO Jean-Baptiste Aldigé a sollicité notre média pour donner sa version des faits. Il tire à vue « Sud Ouest ». Pourquoi avoir sollicité « Sud Ouest » après trois ans et demi de boycott ?

Jean-Baptiste Aldigé. Ça doit être la magie de Noël. On essaie de faire avancer le club et le projet Aguilera. Je suis allé voir Monsieur Couzinet avec une proposition : 100 000 euros pour qu'il fasse du rugby amateur et s'occupe de ses équipes. En échange, on récupérerait le centre de formation. Il devait me donner une réponse après l'assemblée générale de l'asso. Je l'ai appelé jeudi. Il m'a répondu qu'il était occupé à renouveler sa concession Etxola Bibi avec Madame le maire. Le vendredi, j'ai

reçu un mail: il n'avait pas le temps. J'ai découvert ses explications dans vos colonnes, samedi. Il me semblait bon de lui répondre par le chemin de communication qu'il avait choisi.

Vous nous avez sollicités vendredi soir, avant la publication de cette interview...

Vous n'allez pas commencer (rires).

Il se donne le temps de la réflexion. Est-ce un problème ?

C'est un problème de CP. On me dit : « Je vais réfléchir, je dois demander à mes copains. » Ok, conseil de classe de CM2 pour résoudre un problème de CP. Et je reçois un mail pour me dire qu'il part en vacances scolaires, qu'on verra à la rentrée pour résoudre l'addition $1+1=2$. Je ne sais pas quoi vous dire... L'élève a peut-être du talent, mais il n'a pas envie de travailler. Il ne fera donc pas partie de la promo Gave, Aldigé, Clarkin 2021.

En quoi est-ce si important de récupérer le centre de formation ?

Qu'est-ce qu'un centre de formation ? C'est un organisme administratif et sportif qui regroupe des jeunes adultes de 18 à 23 ans sous deux formes de contrat : des contrats espoirs, passés avec la SASP, donc des contrats de travail ;

des contrats conventionnés, passés avec l'asso, et là il ne s'agit pas d'un contrat de travail mais de rétributions en termes d'école ou de logement afin de voir si ces jeunes pourront avoir le niveau pour passer un contrat espoir l'année d'après. De par la convention qui lie l'asso à la SASP, le centre de formation est cogéré, de façon administrative par l'asso et le sportif par la SASP. Celui qui donne la direction sportive est donc le directeur sportif et je n'en connais qu'un : Matthew Clarkin. De l'autre côté, l'association gère l'administratif, la paperasse. M. Beauville, que personne ne connaissait sauf sa mère, c'est moi qui l'ai nommé. Il faisait la boîte aux lettres. Il appliquait la politique administrative de la SASP et la politique sportive de Matthew Clarkin. À partir du moment où ces gens veulent discuter, ça ne nous intéresse pas. Aujourd'hui, je veux bien que M. Couzinet se soit dit qu'il voulait participer à la politique professionnelle. Ça aurait été fort bienvenu dès 2018 mais le Top 14 est sans doute plus attractif. S'il veut faire ça, il prend un chèque et nous achète la SASP. Là, il pourra se faire plaisir.

David Couzinet, président de l'association amateur du BO rugby. Emilie Drouinaud Baby, Milhères, Yachvili,

Documents sauvegardés

Thion, Arosteguy, Couzinet, Marlu, Beauville et Harinordoquy, le 15 septembre dernier. Bertrand Lapègue Dans cette interview, il précise justement que le secteur pro ne l'intéresse pas...

Ecoutez, ma plus grosse connerie en trois ans, c'est d'avoir rattaché le centre à l'asso. Le « binz » vient du système de facturation et refacturation. Avec Monsieur Couzinet, on a acté que c'était le seul endroit de friction.

Il y a aussi les hommes, visiblement...

Oui mais ça en découle. Il est écrit dans la convention qu'aucune décision ne peut être prise sans l'accord de la SASP donc quand l'association de M. Beauville nomme Benoît Baby directeur de centre de formation, sans l'aval de Matthew Clarkin, quand elle recrute un deuxième ligne géorgien venant de Massy et deux ou trois joueurs de plus qui coûtent de l'argent sans notre accord, non seulement c'est de la traite d'êtres humains car on ne fera jamais jouer ces jeunes, on leur a menti, mais en plus, on ne peut pas nous refacturer les coûts. Aujourd'hui, dans mon budget DNACG, j'ai validé 300 000 euros pour l'association. Dans la case centre de formation, dans le budget de l'association, il y a 600 000 euros. Sur l'année. Vous ferez le calcul. Ils vont vers un trou de 300 000 qu'ils ont cru combler en détournant, avec l'aide de Madame Arosteguy, la subvention que nous avions jusque-là. Je pose la question : où est passé le pognon ?

Selon David Couzinet, vous mettez dans la négociation de l'argent que vous devez à l'association. Que dit la conciliation ?

Que chacun a ses arguments. Cette commission n'est pas là pour prendre des

décisions. Elle dit qu'on peut se revoir, car on n'a pas l'air de beaucoup s'aimer. C'est vrai ! Je lui ai dit : « Toi et moi, on ne peut pas se blairer, il n'y a pas de problème. Mais ce n'est pas le sujet. » On est là pour trouver la solution pour que le club aille mieux. Mais techniquement, aucun élément de droit ne vient prouver que je leur dois de l'argent. Moi, je pense même qu'ils m'en doivent. 27 000 euros exactement. Après, s'ils sont si sûrs d'eux, qu'ils aillent devant les tribunaux. On n'est pas sur le terrain à se filer des mandales. On est dans un vrai pays de droit. Si j'ai fait une erreur, allez devant un juge. S'ils n'y vont pas, c'est qu'ils n'ont pas d'éléments. Moi, malgré le fait qu'ils m'en doivent, je ne vais pas y aller. Je vais leur dire, faites « mumuse » avec mes 27 000.

Au milieu de cette querelle, des jeunes se retrouvent pris en étau puisque vous leur avez interdit de jouer avec l'équipe espoir, rattachée à l'association. La fin justifie-t-elle tous les moyens ?

J'ai marqué le coup, une fois, avec cette décision plus anecdotique qu'autre chose. Le sujet est aujourd'hui sur la table. Tout le monde va pouvoir en parler à table pendant les fêtes de Noël avec mamie. Tout le monde, dans cette foutue ville, croyait que le centre de formation fonctionnait avec une équipe espoirs. Non, le centre, c'est autre chose. Les gamins du centre, ceux qu'on a choisis, ne sont pas pris en étau. On a sorti les trois gamins conventionnés du programme d'entraînement des pros parce qu'ils n'avaient pas obéi à la volonté de la SASP. Mais rassurez-moi, on a encore le droit de choisir qui on met dans notre groupe pro ou pas ? Ils jouent au rugby avec M. Benoît Baby toutes les semaines. On fait ce qu'on veut, notre société est privée.

L'agrément du centre est menacé suite à cela...

Non, cette condition n'a jamais fait partie du cahier des charges. La FFR bluffe. Elle n'a pas le pouvoir de retirer un agrément. Cela dépend de la Ligue, et c'est un long process, en concertation avec le ministère de la jeunesse et des sports.

Jean-Baptiste Aldigé dans l'ancien local de l'association à Aguilera. Bertrand Lapègue Le contexte9 juin 2018. Date de la dernière interview à "Sud Ouest" de Jean-Baptiste Aldigé, fraîchement élu à la tête du directoire du Biarritz Olympique. Depuis sa prise de fonction, l'homme n'avait plus l'autorisation de Louis-Vincent Gave, président du conseil de surveillance, pour s'exprimer dans notre média. Joueurs et entraîneurs étaient soumis au même régime, parfois contre leur volonté. Vendredi, le Lot-et-Garonnais de 37 ans nous a sollicités pour donner sa version des tensions avec les "Galactiques" et la mairie sur le sujet d'Aguilera. L'entretien a eu lieu ce lundi matin, sous la tribune Blanco du stade biarrot.

Est-ce le timing de David Couzinet qui ne vous convient pas ?

Avec M. Couzinet, on n'a pas le même timing, mais surtout pas les mêmes fonctions. Dans cette interview dans vos colonnes, je crois qu'il est atteint du syndrome du « turbo boulard » (sic). Aujourd'hui, Jean-Baptiste Aldigé est président de la SASP et du secteur professionnel. Louis-Vincent Gave est propriétaire de la SASP et du club professionnel. M. Couzinet vient d'être conforté en tant que président de l'amateur. Donc avec ses copains, ils veulent faire du rugby amateur. C'est super. Bravo à eux. Ils vont pouvoir rendre ce qu'ils

Documents sauvegardés

ont reçu. J'aurais été ravi, quand j'étais jeune, d'avoir MM. Thion, Harinordouy, Yachvili et Couzinet. Donc allez sur le terrain et transmettez aux gamins ce que vous avez appris. Mais dans vos colonnes, à aucun moment M. Couzinet ne nous parle des enfants. Il nous fait un grand discours de politique générale sur des sujets qui ne touchent qu'au professionnel. Il explique même ce que doit être l'identité de l'équipe professionnelle. On marche sur la tête. Face au droit à l'éducation, tous les enfants sont égaux. Donc si on commence à faire des catégories par rapport aux nationalités, à la couleur de peau et aux orientations sexuelles, ça m'embête. Notez-le !

Vous déformez son propos...

« Une équipe uniquement composée de joueurs étrangers, ça peut fonctionner au niveau des résultats mais la justification du soutien des collectivités est de moins en moins possible s'il n'y a pas un minimum d'identité. » Oh le beau petit relent de nationalisme... Qu'est-ce qu'il en sait de ce que recherchent les collectivités ? L'asso est là pour faire du rugby amateur. Elle n'a rien prouvé. Quand elle aura fait un cycle de trois, quatre ans à former des gamins de 5 à 18 ans et que, de par la qualité de son travail dont je ne doute pas, il arrivera à avoir des jeunes de 18 ans très intéressants avec les caractéristiques du haut niveau, ne vous inquiétez pas, Matthew Clarkin ne va pas aller chercher à 800 km ce qu'il aura de l'autre côté de la rue. Forcément, on fera rentrer dans le centre de formation de la SASP des joueurs de Biarritz. Un bon directeur d'asso, c'est quelqu'un que personne ne connaît, pas quelqu'un qui va dans le journal tous les trois matins.

Et un bon président de club pro ?

Ça, j'en sais rien. Je fais les choses à ma façon parce que ceux qui payent commandent. Soyons sérieux... Il me semble que le centre de formation marchait très bien avant que Monsieur Couzinet arrive.

Pas vraiment, puisque vous étiez en guerre avec son prédécesseur, Sébastien Beauville...

Le centre de formation, dans sa forme et son fonctionnement actuel, c'est moi. Je l'ai mis en place quand j'ai sorti l'association de l'omnisports en 2018. J'y ai mis M. Beauville à sa tête. Cela marchait très bien pendant deux ans et demi, jusqu'à ce qu'il veuille faire cavalier seul pour récupérer le club, sans doute sous l'impulsion d'une troisième partie qu'on trouvera du côté de la mairie de Biarritz.

Cela marchait bien jusqu'à ce que Sébastien Beauville s'oppose à votre projet de délocalisation...

Pas du tout. Si M. Beauville est capable de fournir une preuve d'une demande de ma part, à son endroit, pour faire une délocalisation, j'attends cela avec impatience.

"C'est un problème de CP et on me dit : 'Je vais réfléchir'." Vous aviez quand même une volonté de délocaliser le Biarritz Olympique à Lille, puis à San Sebastian ?

Oui. Quand on m'a expliqué : « Il ne pourra pas », j'ai trouvé ça rigolo. Quand je demandais pourquoi : « Parce que ça n'a jamais été fait. » Ça, ça me plaisait beaucoup plus (rires). En attendant, c'est possible, et ça l'est toujours malgré le changement des règlements.

Comprenez-vous le courroux des supporters devant des présidents qui veulent

arracher leur club du territoire ?

C'est un raccourci populiste. La question, ce n'est pas Lille ou pas Lille, c'est pourquoi. En 2018, le club était mort, en Fédérale. Mais ce n'est plus le sujet : aujourd'hui, on veut performer à Biarritz, malgré toutes les polémiques et tous les bâtons qu'on nous met dans les roues. Et avec Aguilera, le club appartiendrait réellement aux Biarrots. Mais il faut respecter Monsieur Gave. Il faut savoir que Monsieur Couzinet a expliqué sur les réseaux sociaux en mars dernier que Louis Gave devait dégager et laisser les clefs.

Parce qu'il voulait délocaliser le BO...

Peu importe. Louis Gave a le droit de choisir avec qui il travaille ou pas, non ? Merci. Louis Gave est à 10 000 km, il n'est pas dans le cambouis tous les jours, il ne sait même pas comment ça fonctionne. Mais il dit : « OK, faut mettre 15 à 20 millions pour un stade public et un centre d'entraînement public mais je veux en contrôler la politique professionnelle. Donc je ne veux pas de M. Couzinet. » Quand je vois M. Couzinet challenger M. Gave, je me dis : on est où, là ? Il n'a pas peur du ridicule. Il a peut-être mis et reçu des marmites au nom du BO, ça ne va pas remplacer ce qu'a fait M. Gave au BO. Et après, il demande si c'est une affaire des personnes ? La réponse est oui, mon ami ! Donc on va te donner du pognon pour faire ce pour quoi tu es là, on va te donner 100 000 euros par an pour que tu puisses t'occuper du rugby amateur. Nous, on va s'occuper du rugby pro et derrière, merci. Si tu formes des bons gamins, à 18 ans, t'inquiète pas, on va venir te les chercher. Ces gens-là nous répondent : « On va prendre le temps » à notre proposition. Ça veut dire non, très clairement.

Documents sauvegardés

Ils ne sont pas là pour l'amateur. Ils veulent garder la main sur nous pour nous emmerder.

Vous ne l'avez pas sur l'association puisqu'ils ont été élus au bureau...

Élus... Confortés. On verra avec une liste en face, car on y retournera peut-être bientôt. Les élections de ces gens ont l'air entaché de quelques petits doutes. J'ai trouvé ça sympa qu'il y ait 50 nouveaux adhérents avant les élections. Je suis curieux de savoir la fonction de Madame Couzinet, bénévole et dirigeante. C'est une armée mexicaine.

De votre côté, vous avez également demandé à tous vos joueurs de donner procuration pour voter contre leur équipe...

Oui, et on ne l'a finalement pas fait, suite à la proposition à Monsieur Couzinet.

Jean-Baptiste Aldigé Bertrand Lapègue
Vu tous les épisodes passés, comprenez-vous qu'ils puissent songer à conserver le centre, tel un garde-fou ?

C'est qui, le fou ?

C'est une expression. Comme une manière d'éviter de fracturer le club en deux.

Ils ont déjà créé leur club, avec leur propre équipementier, leur propre logo. Ils vont devoir arrêter car c'est une entorse à la convention car on leur met à disposition notre marque et notre logo. Ils ont le droit de fabriquer des maillots, pas d'en vendre. Ils font du commerce avec notre marque, c'est interdit. Je savais pas qu'une asso pouvait faire du commerce. Il va falloir qu'ils aient un numéro de TVA et paient des impôts. Remarque, quand j'entends M. Beauville me dire

qu'il a réussi à faire 100 000 euros de résultats positifs dans le maquillage de ses comptes...

Maquillage ?

Disons brushing. Il avait annoncé 100 000 euros. Ils ont réduit à 30 000 je crois lors de l'AG.

Revenons à la question. Pouvez-vous comprendre que David Couzinet et son équipe aient du mal à vous faire confiance ?

Nous, on distribue la confiance parce qu'on paye. S'il n'a pas confiance, il sort le chéquier et il participe. Si Louis Gave met 15 à 20 millions, ce n'est pas pour se barrer le lendemain.

Il a voulu partir il y a six mois...

On n'avait pas mis 20 millions dans le stade.

Ils ne sont toujours pas mis...

Oui, car c'est un sacré mariage. Vingt millions dans un stade, si ce n'est pas un acte d'engagement de l'actionnaire pour rester à Biarritz... D'ailleurs, puisqu'on en est officiellement au mélange des genres, notez : j'annonce officiellement que je suis candidat à la reprise d'Etxola Bibi. Puisque David Couzinet m'explique comment fonctionner dans mon club, moi, je trouve que le prix de sa planche de jambon est bien désavantageux pour le client. David, si tu veux participer, c'est pas en ouvrant ton bec, c'est en mettant le pognon sur la table.

"À quelle heure ai-je besoin que Messieurs Couzinet et Yachvili aient confiance en moi ? On s'en fout" Vous ne mettez pas d'argent non plus à titre personnel, et pourtant vous investissez du temps ?

C'est la famille Gave, c'est pareil. La SASP appartient à Louis-Vincent Gave. Il m'a investi président et Matthew Clarkin directeur sportif, c'est comme ça. L'asso, elle, n'a rien à faire dans notre politique sportive. À quelle heure ai-je besoin que Messieurs Couzinet et Yachvili aient confiance en moi ? On s'en fout.

S'investir auprès des gamins de l'association, cela ne compte pas ?

L'argent ne fait pas le monde, on n'emportera rien après nos morts, blabla, c'est super. Je n'ai pas besoin des bénévoles. L'amour et l'eau fraîche ne vont pas nous payer le stade et le centre d'entraînement donc la question, c'est comment on lance et paie ce stade.

Justement, Maider Arosteguy s'est engagée à trouver 15 millions d'euros, soit la moitié du projet de rénovation, comme vous le réclamiez. N'est-ce pas grotesque d'avoir ajouté la démission de David Couzinet dans la balance quand il y a tant d'argent public en jeu ?

Je ne sais pas combien vaut la tête de David Couzinet : 15, 20, 30 millions... Mais le bon fonctionnement des deux entités vaut 15 ou 20 M€, la somme qu'on va investir pour faire du rugby pro. On ne veut pas travailler avec eux ! Si j'avais eu l'idée de mettre Monsieur Yachvili et Monsieur Couzinet à mon conseil d'administration, on aurait su les trouver. J'ai beaucoup de respect pour ce qu'ils ont fait et pour les années où ils ont joué, même si en Pro D2 il n'y avait pas grand monde, mais on ne veut pas discuter de la compo d'équipe ou du recrutement avec eux.

Une fois de plus, ce n'est pas ce qu'ils disent dans l'interview...

Documents sauvegardés

Vous pourriez juste noter au lieu de me contredire.

"Je vais créer mon propre centre de formation au sein de la SASP, rien ne nous en empêche." S'ils ne cèdent pas le centre, qu'allez-vous faire ?

On a donné nos conditions. J'ai fait une offre pour être sympa avec tout le monde, c'est la phrase à retenir. Elle est refusée donc je vais créer mon propre centre de formation au sein de la SASP, rien ne nous en empêche. Je vais nommer un nouveau directeur de centre de formation, que je vais reconnaître et payer, et rien ne va changer puisque les jeunes sont déjà avec nous. Je vais proposer cette option à Louis-Vincent Gave parce que vous l'avez dit, c'est lui qui décide.

On imagine que vous ne vous avancez pas dans nos colonnes sans lui en avoir parlé au préalable...

Non, je le laisse tranquille. David a dit que c'était les vacances de Noël. Je m'adapte : je fais la proposition à Louis-Vincent Gave dans « Sud Ouest », fidèle lecteur abonné, premium, platinum, toutes les options !

Je reviens à ma question. Cette guerre semble superflue, surtout au regard de l'engagement des deniers publics par Maider Arosteguy...

La mairie s'est engagée... Il a fallu que je la fasse s'engager ! Madame Arosteguy, en général, arrive sur les scènes de guerre et appelle à l'apaisement en disant qu'elle a sauvé le BO. Tous les problèmes que vous avez au BO, ce n'est que la mairie de Biarritz qui les a créés, Venunac comme Arosteguy.

Sur le même sujet Biarritz Olympique

: Aldigé et Gave veulent-ils vraiment du projet Aguilera ? Prêts à injecter 15 millions d'euros dans le futur stade, les dirigeants du BO sommaient la mairie d'en faire autant. Maider Arosteguy s'y est engagée. Parfait ? Non. Jean-Baptiste Aldigé et Louis-Vincent Gave conditionnent désormais leur apport au départ de David Couzinet de l'association

Cet article est paru dans Sud Ouest (site web)

<https://www.sudouest.fr/sport/rugby/biarritz-olympique/biarritz-olympique-aldig-e-repond-aux-galactiques-ils-veulent-garder-la-main-pour-nous-emmerder-7424884.php>

Documents sauvegardés

LE FIGARO

© 2021 Le Figaro (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 19 mars 2025 à UNIVERSITE-DE-LILLE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20210630-LFF-c0b73698-d990-11eb-8ff0-a0369f91f304

Nom de la source

Le Figaro (site web)

Mercredi 30 juin 2021

Type de source

Presse • Presse Web

Le Figaro (site web) • 583 mots

Périodicité

En continu

Sports ; Rugby ; Top 14

Couverture géographique

Nationale

Provenance

France

RC Toulon: les dessous de la convention signée in extremis entre la SASP et l'Association

INFO LE FIGARO - Après un bras de fer, long de plus d'un an et demi, les parties ont trouvé un terrain d'entente concernant la convention qui lie l'Association «Rugby Club Toulonnais» et la SASP RCT. Sans cette dernière, les Rouge et Noir ne pouvaient pas participer au Top 14.

Un gros ouf de soulagement de chaque côté. Pour évoluer en Top 14 la saison prochaine, la SASP RCT, propriété de Bernard Lemaître via la Financière de la Seigneurie, devait trouver un accord avec l'Association « Rugby Club Toulonnais », qui détient le numéro d'affiliation fédéral pour pouvoir s'inscrire aux compétitions professionnelles.

» LIRE AUSSI - RC Toulon : «Marqué» par la saison, Patrice Collazo a entamé une profonde remise en question

Le dernier accord, paraphé le 1er juillet 2016 prenait fin le... 30 juin 2021. Et les dernières discussions, parfois houleuses, avaient fait ressortir de gros désaccords. Finalement, devant l'urgence de la situation, les parties ont mis de l'eau dans leur vin. Le projet a été signé, ce jour, au RCT Campus et sera valable pour les dix prochaines années.

Plus de fonds, mais une crainte de «perte d'autonomie» au sein de l'Association

Dans l'accord, que *Le Figaro* s'est

procuré, on apprend que la Société va augmenter très largement sa participation financière en contrepartie de « l'utilisation des signes distinctifs (logo, appellation RCT), du droit d'usage du numéro d'affiliation FFR (obligatoire pour participer aux compétitions professionnelles) et de l'interdiction pour l'Association d'exercer toutes activités commerciales ».

Pour la saison 2020/2021, la SASP a versé 366.000 euros TTC et 100.000 euros net de dons. Pour les saisons à venir, la Société s'engage à payer 581 000 euros (saison 2021-2022) et 696 000 euros (saison 2022-2023). Des revalorisations pourraient intervenir à l'avenir, notamment si la SASP acquiert de nouveaux partenaires.

» LIRE AUSSI - Toulon : Lemaître et Savea s'allument autour du cas Laumape, qui calme le jeu

Au préalable, Bernard Lemaître et ses équipes n'étaient pas disposés à augmenter aussi drastiquement sa participation financière. Malgré sa volonté de baser son projet sportif sur le centre de formation, le boss des Rouge et Noir,

qui travaille de concert avec Laurent Emmanuelli et Patrice Collazo, désirait renouveler la convention au même prix (peu ou prou les sommes versées cette saison).

Sur la volonté du trio Lemaître-Collazo-Emmanuelli, l'Association a concédé à faire évoluer son fonctionnement. Exit certains historiques de la formation toulonnaise (Gueit, Beaudon) et place à des recrutements voulus par les hommes forts de la SASP, à l'instar du directeur technique de la préformation Xavier Pujos.

» LIRE AUSSI - Top 14 : le XV des flops de la rédaction du Figaro

Des acteurs, qui ont réclamé l'anonymat, voient une « *perte d'autonomie de l'Association* », les plus virulents de « *l'ingérence* ». Un point soulève un lourd débat chez ces derniers. Désormais, lors de chaque comité directeur de l'Association, deux représentants de la SASP seront présents « *pour assurer une liaison et une coordination entre les structures* », comme nous avons pu le lire dans le projet. « *On jugera la qualité de cet accord dans le temps*, juge un habitué

Documents sauvegardés

de Léo-Lagrange, terre d'accueil des minots de la Rade. *C'est un soulagement pour l'heure, après certains points poussent à la réflexion... On a déjà vu certains changements, désormais... L'Association va pouvoir améliorer son fonctionnement avec l'argent récolté. Mais on se doit d'être attentif. On doit travailler de concert, mais pas forcément tout accepter.* »

Voir aussi :

,

Note(s) :

Mise à jour : 2021-06-30 13:10 UTC
+02:00